

FORUM :HCR (Agence des Nations Unies pour les réfugiés)

QUESTION : Protection des minorités

SOUMIS PAR: Chine

COMMENT ASSURER UNE MEILLEURE PROTECTION DES RÉFUGIÉS FACE AUX CRISES SANITAIRES?

L'assemblée générale rappelant que l'ONU définit le terme de réfugié dans le droit international:"le terme de réfugié s'appliquant à toute personne craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner"

ayant étudié les chiffres et estimant à 281 millions de migrants en 2021 dans le monde entier avec une moyenne d'âge de 29 ans, et notant qu'en Chine nous retrouvons un nombre croissants de demandeurs d'asile et de naturalisation, un besoin de décision est primordial;

observant une hausse du nombre de migrants dans le monde dès les années 2000, la crise sanitaire liée au COVID 19 ayant revue à la baisse ce nombre, et réalisant que cette crise ait pu compliquer les immigrations sur les territoires, en soulignant qu'en arrivant les réfugiés puissent être porteurs du virus, ils peuvent se montrer dangereux pour le pays dans de nombreux domaines expliquant la tendance à une politique protectionniste des États face à ces vagues migratoires depuis 2020, rappelant que ceci n'est pas la solution si nous voulons assurer la protection de ces réfugiés, s'inquiétant de l'impact de cet enjeu sur l'évolution de la stabilité mondiale, et réaffirmant notre volonté de contribuer au renforcement de la paix mondiale et à la sécurité des États et des individus, nous sommes conscients que ce conseil doit mettre en place des lois ou des renforcements de protocoles de toute urgence

1. Invite à améliorer et accélérer les accès aux vaccins et traitements dans leur pays d'origine pour éviter qu'il y ait un trop grand nombre de réfugiés sanitaires, ainsi, ils pourront se soigner chez eux et éviter de partir de leur pays

la chine va alors créer le Fond national pour l'aide sanitaire des pays en développement (FNASPED)

2. Imagine mettre à la disposition des réfugiés un lot de 20 masques par individus dès leur arrivées sur le territoire afin qu'il puisse se protéger et protéger les autres dès qu'ils le peuvent
3. Propose de séparer chaque famille (ou individus) les unes des autres dès leur arrivée sur le territoire pour minimiser les risques de contaminations entre réfugiés et ainsi les risques de propagations au sein de la population nationale puis mondiale
4. Espère doubler les effectifs d'agents aux frontières pour tester et organiser les migrations des réfugiés, cela permettra d'avoir un contrôle plus affirmé et pouvoir protéger correctement les réfugiés face à la crise sanitaire
5. Invite à mettre en application les obligations d'effectuer des tests aux frontières et dans les HUBS lorsque les personnes sont étrangères pour éviter que les personnes malades ne sachent pas être porteuse du virus et le propagent dans la population
6. Envisage de mettre à disposition des logements isolés pour 15 jours d'isolement pour chaque personnes entrant sur le territoire pour éviter des cas de faux négatifs aux tests
7. Propose de placer dans des logements isolés et surveillés (afin d'éviter toute sortie) les personnes malades pour éviter toute contamination

La Chine affirme sa volonté de protéger les réfugiés face à la crise sanitaire ce qui améliorera leur conditions au sein des pays qui ne les recevront plus comme des personnes pouvant mettre en danger la population si elles étaient porteuses du virus ou d'un variant

La qualité des enseignements dispensés et la notoriété croissante de votre Université attisent ma volonté d'intégrer votre cursus.

Je suis fascinée depuis le collège par l'histoire et je me questionne depuis longtemps sur le fonctionnement de notre société, essayant d'en comprendre les rouages. Ces années passées au lycée m'ont apporté beaucoup d'éléments pour répondre à mes interrogations et m'ont également enseigné un esprit critique certain. Les différentes options que j'ai choisies m'ont permis d'appréhender globalement les domaines géopolitiques, économiques et législatifs.

Comprendre davantage le fonctionnement de la justice, des institutions supranationales, l'élaboration de droits communs et le fonctionnement des relations nationales et internationales sont au cœur de mes questionnements...

Approfondir ma culture législative me sera utile quelle que soit l'orientation finale que je prendrai. Mon aisance à l'oral, ma ténacité et mon sens de la justice me donneraient la possibilité d'exercer un métier du droit, que ce soit dans une institution nationale ou internationale.

Je suis très à l'aise en anglais et votre internationalisation, toujours plus grande et dynamique, suscite mon intérêt et stimule ma motivation.

Votre proximité avec l'IAE me laisse penser que vos enseignements prennent davantage en compte les enjeux socio-économiques internationaux.

Enfin mon autonomie au travail et mes capacités d'organisation seront des atouts nécessaires pour intégrer votre Université.